

## RAPPORT DE SUIVI

### PROJET D'EXTENSION DE RÉSEAU – PARC INDUSTRIEL DE BEAUHARNOIS

1 Le projet d'extension de réseau afin de desservir l'agrandissement d'un parc industriel dans la  
2 municipalité de Beauharnois a été approuvé le 19 mai 2015, par la décision D-2015-070 de la  
3 Régie de l'énergie (la « Régie »). Dans celle-ci, la Régie demandait à Société en commandite  
4 Gaz Métro (« Gaz Métro ») de soumettre annuellement, lors du dépôt de son rapport annuel, les  
5 données nécessaires au suivi du projet.

#### 1. STATUT DE L'AVANCEMENT DU PROJET

6 La réalisation complète du projet d'extension de réseau a été reportée à l'été 2016 à la suite de  
7 délais rencontrés par la municipalité de Beauharnois pour l'obtention de diverses autorisations  
8 requises pour la réalisation de ses travaux d'infrastructure. L'installation de la conduite de  
9 Gaz Métro dans ce nouveau parc industriel doit s'effectuer en fonction du calendrier de réalisation  
10 des rues par la municipalité.

#### 2. COÛTS DU PROJET ET EXPLICATION DES ÉCARTS

11 Le tableau suivant représente les montants budgétés au moment de la demande  
12 d'investissement, les sommes encourues en date du 30 septembre 2015 et la projection des coûts  
13 qui sont requis pour terminer le projet.

14 Les dépenses encourues au 30 septembre 2015 se limitent aux différents travaux de planification  
15 du projet. Malgré le report des échéanciers du projet, Gaz Métro ne prévoit aucune augmentation  
16 des coûts totaux du projet puisque quelques économies ont été générées par des travaux  
17 effectués par la Ville de Beauharnois. En effet, des gaines (conduites en acier dans lesquelles  
18 Gaz Métro peut insérer sa conduite) ont été installées sous deux cours d'eau, sous la route 236  
19 et sous l'autoroute 30. Ces gaines éviteront à Gaz Métro de réaliser des forages pour ces  
20 traverses. En vertu du contrat entre la Ville et Gaz Métro, la Ville s'engage à payer les coûts réels,  
21 d'où l'intérêt d'avoir effectué certains travaux utiles à Gaz Métro.

**Ce tableau est déposé sous pli confidentiel.**

**3. IMPACT TARIFAIRE INITIAL ET PROJETÉ**

1 Étant donné que la Ville de Beauharnois assume la totalité des coûts réels du projet, il n'y a aucun  
2 impact sur les tarifs.

3 **Gaz Métro demande à la Régie de prendre acte du suivi du projet d'extension de réseau**  
4 **dans le parc industriel de Beauharnois.**